

DANS VOTRE QUARTIER



la fabrique démocratique

Construisons ensemble l'avenir de Tarbes

Compte-rendu de la réunion 7

« Vivre ensemble à tous les âges de la vie »

Quartier Gare - St Anne

Introduction : Frédéric Laval

Grand Témoin : Daniel Chardenoux, Directeur de la CAF

Daniel Chardenoux : Ce thème du vivre ensemble à tous les âges veut dire se supporter les uns les autres à tous les stades de la vie et se supporter au sens sportif du terme. La collectivité est là pour faire agir la solidarité. Il y a des réponses institutionnelles, telles que peuvent les apporter par exemple, les CCAS, le Conseil Général, la CAF auprès des personnes en difficulté, et des réponses de proximité. En effet, vivre ensemble ce sont aussi des occasions d'échanger, notamment les savoir-faire, de s'entraider. Cet échange permet de rendre la ville plus solidaire. Mais cette dimension territoriale ne se réduit pas à la commune. Au niveau de l'agglomération, il y a aussi des enjeux sur pour la mise en réseau de certains services et d'initiatives qui peuvent être encouragées.

Mme Yvette B : Certes, les personnes âgées doivent être aidées mais il faut savoir aussi qu'elles aident beaucoup. Il faut faire vivre la mémoire et des structures comme « le temps de vivre » sont des lieux de partage, d'échange de connaissances. J'aimerais beaucoup que certaines initiatives menées par l'ancienne municipalité comme il y en avait sur le quartier de l'Arsenal sur la mémoire vivante soient à nouveau encouragées

Mme Micheline G : Il faut favoriser le lien intergénérationnel. Il y a aujourd'hui des associations où les personnes âgées partagent avec les jeunes des moments de lecture de contes. Ce sont des associations importantes dans le lien intergénérationnel. Sur les quartiers, cette mixité intergénérationnelle pourrait être intéressante à favoriser.

M. Philippe D : Je suis pour ma part un représentant du 3^{ème} âge au sein du monde sportif, au rugby en particulier ! Au regard de mon expérience, je peux dire que cette mémoire on ne l'a pas. L'exemple de la Nouvelle Zélande est révélateur. Le sport là-bas débouche sur la culture, le respect des anciens, de ce qu'ils ont fait. On a le

devoir de laisser des écrits, des traces pour que nos enfants aient des traces de notre histoire.

Chantal Robin Rodrigo : Nous avons mené sur Tarbes des expériences intéressantes mais largement insuffisantes. Il faut travailler plus en avant. Je parlerai de l'expérience menée par les Chaperons Verts, jardins familiaux, où les papys amenaient les enfants à l'école ou de celle de la crèche de Laubadère, où les personnes âgées venaient raconter leur histoire, leur vie. Mais je pense que ces expériences prouvent que nous aurions dû le faire dès l'école primaire et sur l'ensemble des quartiers. Il faudra que nous pensions à retravailler sur ce lien intergénérationnel.

Mme Anne Marie B : J'insisterai sur les lieux qui favorisent la rencontre sans discrimination. Les personnes âgées connaissent des difficultés financières en raison de leur retraite modeste. Il faut agir et se battre pour avoir des retraites correctes. Il ne faut pas oublier, non plus, les situations de dépendance car les aidants familiaux sont parfois en grande difficulté et là, les lieux de parole, d'aide sont très importants.

Mme Annie R : Sur Tarbes, il existe les cyberbus. C'est le Conseil Général qui a mis en place 2 bus qui circulent dans les quartiers pour accéder à internet. Cette expérience renforce le lien. On s'aperçoit que les personnes âgées prêtent leur concours pour aider des personnes en grande difficulté (exemple de rédactions de CV). Donc il existe des choses, mais il faut le faire savoir. Il est nécessaire de travailler à la communication des associations, de ce qu'elles peuvent faire. Il faudra développer ce genre d'initiatives. Autre chose : il existe des associations, qui favorisent le lien intergénérationnel. Exemple de Mixité : qui recrée du lien social autour d'une activité ludique, sportive. C'est important car les personnes peuvent échanger. C'est l'approche qui est importante. Sur Tarbes, il existe des associations qui sont méconnues car elles ne font pas allégeance à la municipalité actuelle. Cela veut donc dire que les associations sur Tarbes, sont traitées en fonction de leurs apparences partisanses et ça, c'est grave.

M. Jean Louis G : Il y a des gens exclus, voire en grande exclusion. Il faut les ramener vers le tissu associatif pour ensuite aller vers l'insertion sociale.

Mme Micheline G : On parle des quartiers souvent de façon discriminatoire. Je préfère que l'on parle de quartiers en grande difficulté. Le voisinage permet de créer du lien social, exemple, la fête des voisins. Sur Mouysset, par exemple, grâce à la politique de la ville, il y a une fête qui permet aux gens de se connaître, d'échanger.

M. André B : Sur les cyberbus, les personnes âgées peuvent se connecter à internet. Pour faire leurs courses, par contre les personnes âgées ont parfois des difficultés. Il faut savoir qu'il y a aujourd'hui, une association comme « banc public » qui permet de proposer ce type de service de livraison ou d'aide. Ce qu'il faut, c'est connaître le savoir faire.

Mme Yvette L : Sur les crèches, c'est un problème qui compte beaucoup car on refuse des gens. Un audit sur les crèches serait intéressant car il manque des places. Y en a-t-il besoin ? Reste-t-il des places ? Pas seulement sur Tarbes mais sur l'agglomération.

Daniel Chardenoux: Les collectivités locales, mènent avec la CAF, des partenariats. On peut développer ce type d'équipements mais il est loin de couvrir les besoins. Nous avons aussi différents types de formules : crèche de 4 mois à 3 ans, halte garderie, entre 2 ans et 3 ans, jardins d'enfants, classes passerelles. Là aussi, il est nécessaire d'établir un audit quantitatif mais aussi qualitatif. Cela suppose une volonté et une étroite collaboration entre la commune mais aussi le territoire, l'agglomération. C'est sur le trajet travail/domicile que se situe le besoin. Il est bien d'avoir une communauté de vue pour répondre au mieux aux besoins.

M. André B Il faut refaire vivre le carnaval. Il y a eu des tentatives mais pas d'implication globale de la population. Au niveau du troisième âge, il y a des savoir-faire (couture...) donc on pourrait mobiliser ces savoir-faire des personnes âgées et des jeunes pour faire revivre le carnaval et par là même favoriser les échanges.

Mme Anne Marie B : Les associations sont aussi de proximité car proches. L'observatoire, moi je le verrai comme un bon outil de connaissance des associations mais aussi comme un moyen de faire remonter les besoins, comme cela se passe au sein du CLIC gérontologique.

Mme Annie R : Concernant le carnaval, il y en a un qui fonctionne bien sur Laubadère car les enfants sont impliqués.

Mme Yvette L : A propos de l'observatoire, le forum des associations pourrait être différent car ce n'est pas une fête mais un simple affichage des compétences. Mais il y a tellement de bazar que l'on ne peut pas s'informer.

M. Cyrille C : il faut que ces jeunes participent à la vie de quartier. Comment les intégrer ? Le conseil municipal des jeunes n'a pas pleinement de responsabilités pour agir mais ne peut-on pas aller au-delà. Quel est son bilan ?

M. Philippe D : Pour les quartiers, moi qui viens de là, je m'y sentais bien. Toutes les familles se réunissaient avec les bals populaires, les fêtes et tout cela faisait participer les jeunes. Exemple : les conscrits.

M. Claude G : Pour les jeunes, le conseil municipal est un bon outil pour sensibiliser et favoriser une bonne prise de conscience citoyenne. On sait que les jeunes ont beaucoup de difficulté à passer leur permis de conduire à cause du prix élevé. Il faut les aider et je propose une aide en contrepartie d'un service rendu à la collectivité de façon à ce que cela ne soit pas perçu comme une subvention mais comme un échange d'aide.

M. Marcel P : je voudrais revenir sur les fêtes d'antan, où on brûlait M. Carnaval sur la place publique. Il y avait de grands rassemblements avec les écoles, les jeunes et il y avait une très bonne participation mais cela a été abandonné.

Mme Amandine P : Au conseil général, le conseil général des jeunes fait des propositions pour d'autres jeunes et le conseil général élu les suit pour mettre en place leurs pistes.

M. José C : Sur la fête, méfions-nous des schémas qui ont marché et qui aujourd'hui ne marchent plus. Exemple, aujourd'hui, la vie des quartiers. Il faut se poser la question de savoir comment on peut avoir une vie commune dans tous les quartiers donc entre tous les âges. C'est une question sur laquelle nous revenons souvent. En tout cas il y a un constat, c'est la richesse du tissu associatif mais qui n'est pas soutenu comme il se doit. Certaines sont aidées, d'autres pas. Il faut travailler sur la cohérence.

M. Jean-Charles N : Sur le conseil des jeunes au niveau du conseil général, le conseil est réservé à des collégiens et il ne faut pas reproduire cela sur le conseil municipal car il faut que toutes les catégories d'âges soient représentées. Je veux aussi préciser que l'intergénération c'est important.

Chantal Robin Rodrigo : Il faut des lieux. Il existe des conseils des jeunes mais cela est fonction des compétences de la collectivité. Mais pourquoi ne pas trouver un autre lieu par exemple le BIJ pour faire vivre la démocratie ?

Mme Micheline G : La création d'un comité de quartier pourrait être le lieu pour créer des groupes intergénérationnels. Si on fait de trop grands quartiers, cela n'est pas évident. Par exemple quand un espace leur est aménagé, il serait intéressant de faire participer les habitants.

Mme Christine C : Sur Mouysset, il y a une dizaine d'années, il y avait une fête de quartier. Il faut recréer des identités de quartiers et leur donner les moyens de vivre à travers les comités de quartier. La seconde réflexion concerne les modes de garde : le CIDF organise une journée d'information sur les possibilités offertes aux salariés de faire garder leurs enfants tard le soir. Ce type d'initiative est à multiplier.

M. André B : Je soulève le sujet de la malbouffe. Il serait bien de faire des ateliers de cuisine pour la convivialité et l'échange.

M. José C : Sur la solidarité de voisinage, pour les personnes âgées, il y a un gros problème car elles restent dans leur isolement. On parle de 10% de personnes qui ne peuvent compter sur personne. C'est essentiel, il s'agit de solidarité. Il ne faut pas attendre une catastrophe autour de nous pour se rendre compte qu'autour de nous, il y a des personnes âgées.

Mme Yvette L : Durant la dernière mandature de gauche, il y avait 2 jeunes femmes qui étaient chargées de faire le tour des personnes âgées.

M. Luc Oliver B : Parfois, les personnes âgées sont clouées à domicile et ne peuvent pas bouger. Il faudrait imaginer un service associatif ou municipal pour intervenir auprès des personnes âgées pour des dépannages immédiats. Cela pourrait fabriquer du tissu relationnel d'une part, pour des gens qui trouveraient là un travail et d'autre part, pour créer des relations pour ces personnes.

Chantal Robin-Rodrigo : Cela existe et il faut justement le faire savoir. Au niveau de l'APA au CG et du CCAS de la ville. Cela dénote une mauvaise collaboration entre le CG et la Ville de Tarbes qui veut faire sa propre politique sur le sujet. L'APA est une loi de la gauche qui a permis de mettre en place ces services pour nos aînés. La

prochaine municipalité devra assurer une meilleure coordination entre services de la mairie et Conseil général.

Mme Virginie S : Il faudra faire un système de parrainage des séniors isolés et des jeunes, qui pourraient rendre service. Mettre en place ce système de parrainage par des plus jeunes. Sur Urac-Sendère, cela existe déjà. Des jeunes organisent des bourses aux vêtements, des manifestations, des repas pour les habitants. Il faut les soutenir d'avantage car ils existent.

Mme Evelyne G : il existe des médiateurs culturels, il faudrait des médiateurs interculturels ou des employés municipaux jeunes car il est important de coordonner les savoir-faire. Ces médiateurs devraient évaluer les besoins de la population par exemple : portage de repas pour les personnes âgées ou handicapées. Ce serait une façon intéressante de faire remonter les besoins des personnes isolées et de faire une évaluation.

Daniel Chardenoux : on voit bien, à travers nos échanges, qu'on est dans le gagnant-gagnant intergénérationnel. Au Quebec ou en Espagne, il y a des personnes âgées qui mettent une partie de leur logement à disposition des étudiants en contrepartie d'un service par exemple : partager les repas. Ce genre d'initiative est à travailler car elle permet à des étudiants de se loger pour pas cher et aux personnes âgées d'avoir une présence et une aide.

Mme Viviane A : Je voudrais reprendre l'idée de Chantal sur le cloisonnement entre la municipalité et le CG. Il y a de grandes différences entre les communes qui ont des CCAS et celles qui n'en ont pas. La mutualisation des moyens permettrait de rendre un meilleur service.

Conclusion de Jean GLAVANY :

Vous avez dit beaucoup de choses, beaucoup d'idées et je vous en remercie. Vous les retrouverez sur le site.

J'ai relevé que notre projet municipal devait répondre à plusieurs choses :

- le besoin d'échange intergénérationnel car l'échange fonctionne dans les 2 sens. Besoin aussi de rompre l'isolement.
- Une ville comme Tarbes a besoin d'associations vivantes et certaines remplissent des missions de service public.
- Sur la petite enfance, il y a des besoins. Un audit est nécessaire.
- Pour les jeunes, il y a un besoin de lieux de vie dans les quartiers. Cela est difficile de trouver parfois une salle pour se réunir, avoir des lieux d'échanges. Sur le conseil municipal des jeunes qui a existé, ou qui existe soit disant, j'ai envie de dire qu'il faut aussi des jeunes au sein du conseil municipal.
- Enfin, j'ai noté le besoin de fêtes dans les quartiers. La ville a besoin de s'égailler, de faire la fête.